

La vie est une aventure, ose-la. *Mère Teresa*

A enregistrer et/ou imprimer et conserver pour la durée de l'année scolaire

Nous contacter :

✉ 4, rue de la mairie
26140 Saint Rambert d'Albon

☎ 04.75.31.08.06

🌐 <http://www.saintfrancoislesgoelands.com>

Horaires d'ouverture du centre administratif :

de 7h30 à 18h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 12h mercredi

▪ M. Alain Orgerit, chef d'établissement collège
@ directeur@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Patricia Vincent chef d'établissement écoles
@ directrice-ecoles@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Myriam Morcillo, secrétaire
@ : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com

▪ Mme Stéphanie Kibritciyan, comptable :
@ comptabilite@saintfrancoislesgoelands.com

Chers parents,

Votre enfant va faire sa rentrée scolaire au sein de notre établissement scolaire. Pour certains d'entre eux, il s'agit d'un changement d'établissement avec tout ce que cela comporte de nouveau.

Afin que cette rentrée puisse se vivre dans les meilleures conditions, nous vous faisons part des principales informations nécessaires au bon déroulement de ce début d'année scolaire. Cette circulaire sera déposée sur le site internet de l'établissement, vous pourrez ainsi vous y référer dès que nécessaire en cours d'année.

Equipe pédagogique :

Cycle 1

- TPS/PS : Clémence REVOL-TISSOT / Fernando BOURGEOIS
- PS/MS : Sonia VANEL / Fernando BOURGEOIS
- MS/GS : Milène BARRY / Fernando BOURGEOIS
- GS : Marie DORIVAL

Cycle 2

- CP : Florence BONNOT
- CP/CE1 : Alexandra THEVENET
- CE1 : Marianne BRUNEL
- CE1/CE2 : Laura DUCLOS
- CE2 : Richard DUQUENNE
- Dispositif Ulis : Céline DUBOIS

Cycle 3

- CM1A : Pauline BILAUDE
- CM1B : Marie-Hélène BRUNET
- CM2A : Florence REYNE
- CM2B : Marie-Sixtine DUC remplacée par Grégory TORRES
- Enseignante spécialisée : Géraldine PLEYNET
- 6ème : Christelle ORAND/Marine LACROIX/Laurent CRESPIY

Cycle 4

- 5ème : Emmanuel BARGE/Astrid ACEVEDO/Clément GUERBET
- 4ème : Cécilia CHAZE/Monique PIVETEAUD/Audrey GARDE/Mélisande BREYTON
- 3ème : Sabrina MUSCHLER/Camille DUQUET/Laurence TARDY/Jessica CHAPUIS

Très important :

Dans le cas d'un changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, nous vous demandons d'en informer immédiatement le secrétariat par écrit ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@saintfrancoislesgoelands.com, de sorte que toute famille puisse être joignable à temps.

Vous pouvez aussi mettre les données à jour directement sur Ecole Directe et nous vous demandons de bien vouloir les vérifier en ce début d'année scolaire.

En cas de séparation/divorce, merci de rapprocher du centre administratif afin que nous puissions créer une fiche et un accès Ecole Directe à chacun des parents.

Merci de votre compréhension.

Ecole Directe :

Afin de faciliter la communication, nous utilisons un système d'information par Internet : **Ecole Directe**. Il est essentiel de suivre très régulièrement les informations transmises.

Pour l'école, Ecole Directe sera essentiellement un mode de communication (lien école/famille, absences, retards, ...) Nous n'utiliserons pas ce service pour les résultats scolaires.

Pour le collège, vous pourrez suivre l'évolution de la vie scolaire de votre enfant (ex : retards, absences, sanctions), ses résultats scolaires (ex : notes, bulletins, relevés d'examen blanc), utiliser les fonctionnalités comme le cahier de texte, emploi du temps, messagerie, la réservation de la cantine/garderie ...

 **Attention :** les parents de collégiens ne doivent pas se servir des codes de leurs enfants.

Pour tous, vous trouverez sur Ecole Directe les documents importants (appel de contribution annuelle, certificats de scolarité, ...) et procéderez aux réservations et paiements concernant la garderie et la cantine.

Pour votre première connexion (nouvelles familles), connectez-vous à l'adresse www.ecoledirecte.com et saisissez les identifiants de première connexion que vous avez reçu par mail en juillet. Chaque parent possède son propre accès, veuillez bien à utiliser le bon.

Pastorale :

Mme Marie FOLACHER, animatrice en pastorale, est chargée de la mise en œuvre de la pastorale scolaire en coordination avec le Père Bernard :

- en créant du lien entre les élèves et les différents membres de la communauté éducative,
- en proposant des temps forts (actions caritatives, projet d'ouverture aux autres, célébrations),
- en développant la culture religieuse,
- en permettant, à ceux qui le souhaitent, une recherche spirituelle, la préparation des sacrements et l'approfondissement de la Foi.

Mme Marie FOLACHER sera présente pour les élèves de l'ensemble scolaire avec des modalités différentes en fonction des niveaux.

Le bus privé de l'établissement :

En cas d'absence, prenez soin de contacter Frédéric (matin) ou Sonia (soir) sur le portable du car : **06-76-00-82-40**
Lorsque les enfants arrivent ou partent avec le minibus de l'OGEC, ils accèdent gratuitement à la garderie.

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

L'association des parents d'élèves (APEL), organise plusieurs animations (loto, soirée à thème, kermesse, ...) afin d'aider au financement des projets pédagogiques, des sorties et voyages scolaires et accompagne régulièrement les temps forts de l'établissement (Cross, Portes ouvertes, Célébrations, remise de diplômes, ...).

L'APEL recherche chaque année de nouveaux membres ou simplement des bénévoles pour les aider. Nous vous remercions pour la confiance que vous leur accorderez.

Pour contacter l'APEL : apel@saintfrancoislesgoelands.com ou via Ecole Directe.

Service de restauration scolaire :



Nous vous rappelons que la gestion de réservation et de paiement des repas de cantine s'effectue sur internet, via *Ecole Directe*.

Chaque collégien aura une carte qui lui permettra de valider son passage à la restauration. Les écoliers sont badgés par un personnel.

Rappels :

Les élèves prenant leur repas au self ne sont pas autorisés sortir de l'établissement.

Pour l'année scolaire 2024/2025, le prix du repas est fixé à 5,60€ pour les enfants de classe de maternelle (de TPS à GS) et 5,75€ pour les enfants des classes de primaire et de collège (de CP à 3^e).

La gestion complète du service restauration est sous la responsabilité de l'établissement. Cela nous permet de proposer un service de restauration traditionnelle et de qualité avec l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de producteurs locaux.

Le Chef cuisinier, Cédric Jacome, et sa collaboratrice, Jennifer Véga, ont à cœur d'organiser des repas à thème tout au long de l'année.



Attention : Les repas doivent être réservés au plus tard le jour scolaire précédent avant 13h30 (réservation le vendredi avant 13h30 pour le repas du lundi, réservation le lundi avant 13h30 pour le repas du mardi, réservation la mardi avant 13h30 pour le repas du jeudi et réservation le jeudi avant 13h30 pour le repas du vendredi).

Tout repas pris sans réservation sera facturé 1€ supplémentaire.

Les repas réservés non consommés ou annulés hors délai seront facturés.

Participation financière :

1) Modalités de règlement : Vous recevrez fin septembre la facturation vous concernant.

Pour rappel, sachez qu'il existe 3 possibilités de règlement :

- En une seule fois : (par chèque) avant fin octobre 2024.
- Trimestriel : (par chèques) octobre 2024, janvier 2025 et avril 2025.
- Mensuel : (par prélèvement automatique) sur 10 mois de octobre 2024 à juillet 2025.

Tous les règlements par chèque doivent être effectués à l'ordre de OGEC St François/les Goélands.

ATTENDRE DE RECEVOIR LA FACTURE POUR LE REGLEMENT.

Merci d'indiquer le nom de l'élève au dos du chèque s'il est différent de celui de la personne signataire.

2) La participation volontaire à l'investissement :

Chaque année des améliorations sensibles sont faites au niveau des locaux. Pour les réaliser nous avons besoin de votre aide.

Pour l'année scolaire 2024/2025, votre participation ira essentiellement dans le projet de construction de la restauration scolaire.

Chacun peut se situer en conscience et en fonction de sa situation personnelle dans une grille que nous vous proposons. Il est bien évident qu'aucune discrimination dans la qualité du service d'enseignement dispensé n'est liée au choix des familles dans ce domaine.

- option A : 6 €/mois \
- option B : 8 €/mois > porté sur la facture annuelle
- option C : 10 €/mois /

ou encore par une donation ponctuelle de votre choix.

Un reçu pourra vous être adressé à votre demande si nécessaire pour votre déclaration fiscale.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Mme Patricia VINCENT,
Cheffe d'établissement des Écoles.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Vincent'.

M. Alain ORGERIT,
Chef d'établissement du Collège.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Orgerit'.